



Rejoignez l'équipe de l'Office du Tourisme

Afin de mieux répondre à la demande croissante de visites guidées à travers la ville et les remparts de Neuf-Brisach, l'Office de Tourisme Alsace Rhin Brisach, est à la recherche de personnes souhaitant effectuer des visites. La maîtrise de l'allemand serait un atout. Une formation en interne sera dispensée.

**Habitant du secteur et passionné d'histoire ?
Vous souhaitez en savoir plus ?**

Contactez Aurélie au 03 89 72 17 66.



Quoi de

9' Brisach ?

3^e trimestre 2024

Un voyage végétal au coeur de l'histoire de Neuf-Brisach

Déplacement exceptionnel des marchés

En raison des festivités de fin d'année, les marchés du :

- lundi 21/10/24
- Samedi 30/11/24
- Vendredi 06/12/24
- Samedi 07/12/24

Se dérouleront exceptionnellement sur La Place d'Armes.



Agenda



Oct.	Sam. & Dim. 12-13 octobre	de 8h à 22h	Championnat de France Canin 62 «Travail pratique en campagne» <i>Remparts</i>
	Dimanche 13 octobre		Brocante - Place d'Armes
	Samedi 26 octobre	20h30	Concert 9 Bris'art - Les Frangins Lindecker - Tour des Beaux-Arts

NOV.	Samedi 2 novembre	11h	Cérémonie du Souvenir / Hommage aux morts pour la France <i>Au carré militaire du cimetière de Neuf-Brisach</i>
	Dim. 10 novembre		Cross des remparts (CSL)
	Dimanche 10 novembre		Brocante - Place d'Armes
	Lundi 11 novembre	11h	Commémoration de l'Armistice de 1918 <i>Place Meilhan-Sur-Garonne</i>
	Mardi 12 novembre	de 16h30 à 17h30	Don du sang - Salle des fêtes
	Samedi 16 novembre		Repas dansant de l'association Festiv'Ensemble - Salle des fêtes
	Vendredi 29 novembre	18h	Illumination du grand sapin
	Samedi 30 novembre	11h	Cérémonie de la Sainte Barbe - Place Meilhan-Sur-Garonne

DÉC	6-7-8 décembre		Marché de Noël d'antan
-----	----------------	--	------------------------



- C'est Jacques Gérardin, ancien gérant du « Tabac Presse », qui a été à l'origine de l'idée de créer un jardin de l'époque de Vauban. Pierre Imhoff, son ami de Neuf-Brisach, a rapidement adhéré à cette idée, et ensemble ils ont imaginé la création du Jardin 1700. Après des mois de recherches approfondies, Pierre a progressivement élaboré une esquisse qu'il a fini par coucher sur le papier.
- Pour concrétiser cette initiative ambitieuse, les deux hommes ont bénéficié du soutien des membres des Amis des Remparts, un groupe de passionnés qui s'est mobilisé pour leur prêter main-forte. Ensemble, ils ont recréé le jardin imaginaire de Sébastien Le Prestre, marquis de Vauban, et de son épouse Jeanne d'Osnay, tel qu'il aurait pu exister au début du XVIII^e siècle.
- Puis le groupe a œuvré pendant des semaines, nivelant le terrain pour lui donner une forme circulaire et aménager trois chemins. La ville de Neuf-Brisach a apporté son soutien dans la préparation du lieu et l'apport des matériaux nécessaires.
- Ce havre de paix propose aujourd'hui aux visiteurs une découverte insolite de légumes et de fleurs d'autrefois, comme le plantain corne de cerf, le chou pancalier de Touraine ou encore la betterave crapaudine. Des plantes médicinales ont également trouvé leur place dans cet espace exceptionnel.

Où le trouver ?

Pour le visiter, il vous faudra descendre dans les fortifications par la Porte de Bâle, passer à côté de la vache en paille de l'artiste Schwindy, puis prendre le premier fossé à gauche qui mène aux étangs.



La ville de Neuf Brisach et la transition énergétique

La municipalité poursuit son engagement en faveur de la transition écologique, avec pour objectif de faire de Neuf-Brisach une ville plus verte. Après le pôle santé et les bâtiments scolaires, c'est au tour de l'hôtel de ville de bénéficier d'un système de chauffage plus durable.

Dès cet hiver, le bâtiment sera équipé d'une pompe à chaleur eau-eau, remplaçant ainsi l'ancienne chaudière au fioul, obsolète et en fin de vie. Ce dispositif innovant utilise l'eau souterraine des nappes phréatiques pour capter la chaleur et la redistribuer efficacement dans les locaux.

La nouvelle installation sera pleinement opérationnelle à l'hiver 2024, marquant une nouvelle étape dans l'effort de la ville pour réduire son empreinte carbone et améliorer l'efficacité énergétique de ses infrastructures



Une aide pour la restauration du bâti ancien

La ville de Neuf Brisach s'associe à la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) pour soutenir les projets de rénovation de maisons anciennes (construites avant 1948).

Si votre habitation est concernée, vous pouvez :

- Bénéficier d'un accompagnement gratuit dans la réalisation de votre projet par des conseils et préconisations d'un professionnel du bâti ancien.
- Solliciter une subvention pour la réalisation de ces travaux (jusqu'à 20% du montant des dépenses éligibles.)

Pour qui ?

Les bénéficiaires du Fonds de Sauvegarde du Patrimoine sont les particuliers, les collectivités et les associations.

Quels travaux sont éligibles ?

Les travaux qui permettent de conserver le patrimoine (Charpente, maçonnerie, menuiserie, peinture...)

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie :

- Service urbanisme au 03 67 04 00 13
- URBAM (présent les mardis) au 03 29 64 05 90

Le 09/07 et 23/07, le conseil municipal a pris les décisions suivantes :

- D'autoriser la SAEM Vialis à constituer une société Holding détenue à 100 % en termes de capital et de droit de vote par la SAEM Vialis.
- D'engager une étude de faisabilité pour la création d'un réseau de chaleur sur la commune de Neuf-Brisach auprès de la société ITherm CONSEIL pour un montant de 15 200 € HT.
- D'ouvrir un compte à terme auprès de la DDFIP du Haut-Rhin à compter du 1^{er} août 2024 pour y placer la somme de 1 800 000 €, issue de la vente de la caserne SUZZONI.
- D'adhérer à la démarche de cofinancement des projets avec la CEA, au titre du fonds de sauvegarde du bâti ancien, sur le territoire de la ville.
- De valider le marché subséquent n°2 de la phase de restauration des remparts IV pour un montant estimatif de 1 500 000 €.
- De vendre un terrain communal d'une superficie de 30 ca au tarif de 3 600 €, dans le cadre d'un projet d'urbanisme porté par un particulier.
- De créer deux emplois permanents, respectivement pour les services administratif et technique.



Jardinage au naturel

A compter du 1^{er} octobre 2024 et pour les périodes automnales et printanières, la Communauté de communes mettra à disposition des habitants du compost et du broyat pour l'utiliser dans leur jardin.

Le compost et le broyat seront disponibles dans les points verts à DESSENHEIM et à HEITEREN pendant les horaires d'ouverture de chaque site. L'accès se fera avec la carte d'accès aux déchèteries (un passage sera décompté). Un maximum de 2m³ par an et par foyer pourra être emporté. Le broyat peut être utilisé comme paillis au pied des plantations et le compost sert à amender le sol en vue des plantations.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Service Prévention et Gestion des Déchets

- dechets@alsacerhinbrisach.fr
- 03 89 72 02 54

Ou vous informer via le site internet de la CCARB

- <https://cc-alsacerhinbrisach.fr/>

